

Comité de Pilotage du 4 avril 2008 Information géographique – Travaux en cours

La PREDIM a entrepris deux démarches parallèles : une avec le Géoportail et une autre avec les PagesJaunes. Afin de convaincre et de sensibiliser les collectivités, des démonstrateurs sont en cours de construction.

Le Géoportail

Le Géoportail apporte d'une part des outils qui peuvent permettre de mutualiser les acteurs du transport public avec des coûts raisonnables, et apporte d'autre part des données géographiques de qualité en tout point du territoire national. L'expérimentation actuelle est menée grâce aux données de description des réseaux de Toulouse et de la Rochelle. Ces données ont été livrées il y a quelques jours à l'IGN pour être intégrées sur l'espace de test du Géoportail. L'accès à ces données expérimentales s'effectuera par mot de passe. L'objectif est de produire un démonstrateur pour la manifestation du Space Show de Toulouse les 23, 24 et 25 avril 2008 et pour la journée PREDIM du 26 juin 2008. A terme, la PREDIM souhaite réaliser un répertoire national des points d'arrêt, dans lequel la normalisation apparaît comme point fondamental.

Les Pagesjaunes

Les Pagesjaunes s'intéressent à l'intégration des données du transport public sur leur site. La construction de démonstrateurs est programmée pour la journée d'information PREDIM du 26 juin 2008. Des collectivités volontaires sont associées à cette démarche : la Région des Pays de la Loire dont le système d'information est l'un des plus avancés en France, Grenoble Alpes Métropole, le Conseil Général de l'Isère. La recherche d'un accord avec le Syndicat Intercommunal de la Région de Valenciennes est en cours. Une première rencontre entre les collectivités et les Pagesjaunes a eu lieu le 17 mars. Il a été convenu que les techniciens se rencontrent afin de commencer à définir des spécifications techniques. Dans un mois une autre réunion permettra d'évaluer la pertinence de ces échanges.

Deux types actions sont envisagés :

- une démarche de communication, pour convaincre et sensibiliser d'autres AO à adhérer à une plateforme commune, par la mise au point de démonstrateurs,
- la réalisation d'une pré-étude de faisabilité concernant les problèmes économiques, juridiques et techniques.